

Uni. Les six animaux débarqués en Angleterre, en 1894, de cinq steamers canadiens, et que l'on disait affectés de pleuro-pneumonie, furent l'objet de l'enquête, qui aboutit pratiquement à choisir deux animaux débarqués du "Toronto" et du Mongolian," pour faire l'épreuve. Sans vouloir essayer de donner ici un état détaillé des volumineux témoignages qui ont été donnés, ainsi que des opinions contradictoires des éminents vétérinaires qui ont été examinés, il est à propos de reproduire les conclusions du bureau, telles que nous les trouvons dans le rapport, comme suit :—

"(1.) Qu'il y a une grande ressemblance, se réduisant pratiquement à l'identité, dans les caractères distinctifs *post-mortem* de la maladie des deux bestiaux du "Toronto" et du "Mongolian," et ceux qui se révèlent dans les cas de pleuro-pneumonie ; (2) que la ressemblance dans ces deux cas avec ceux de la pleuro-pneumonie, est beaucoup plus grande que dans les cas d'aucune maladie connue, affectant les poumons des bestiaux ; et, (3) qu'aucun des caractères décrits dans le cas des bestiaux canadiens, ne peut être considéré comme étranger à la pleuro-pneumonie, ni comme indiquant ou pouvant faire soupçonner quelque autre maladie inconnue jusqu'ici."

741. Les termes de cette décision sont remarquables. Il y est dit, sans ambages, non seulement que le bureau a constaté l'existence de la pleuro-pneumonie contagieuse dans les poumons des deux animaux en question, mais qu'il y avait une "grande ressemblance se réduisant pratiquement à l'identité," et que, "rien n'indiquait ou pouvait faire soupçonner quelque autre maladie inconnue." M. Angers, ministre de l'agriculture du gouvernement canadien, discute et combat longuement ces conclusions dans son rapport du 31 janvier 1895, adressé à Son Excellence en Conseil, et adopté par ordre du Conseil. Il démontra par d'importants témoignages rendus devant le bureau de l'agriculture que l'on n'avait pas suffisamment pesé les opinions d'éminents chirurgiens du Royaume-Uni, y compris M. Nocard, de Paris, dont les jugements étaient absolument contraires à la prétention que, la maladie signalée dans les poumons des deux animaux canadiens en question pouvait être la pleuro-pneumonie ; tandis que, "la prétendue grande ressemblance" était entièrement trompeuse.

742. Pour en faire l'épreuve, M. Angers ordonna un examen pathologique qui se continuerait pendant un mois, des poumons de tous les animaux qui seraient abattus en Canada, aux abattoirs publics des grandes villes des vieilles provinces, et, il en résulta que l'on ne put trouver un seul cas de pleuro-pneumonie. On avait examiné les poumons de 3,085 animaux. Si la pleuro-pneumonie eut existé en Canada son existence se serait probablement manifestée après une épreuve de cette nature. Il a été relevé un fait important, par rapport à la théorie de la "grande ressemblance" qui figure dans les conclusions du bureau de l'agriculture. Un animal de Montréal fut trouvé affecté de pneumonie, laquelle était accompagnée "des marbrures" si souvent décrites, et que les vétérinaires du bureau de l'agriculture nous représentent si fortement comme ayant une "grande ressemblance" à la pleuro-pneumonie, dont elle est une des caractéristiques. Mais, il arriva que dans ce cas, il ne fallait pas aller loin pour en trouver la cause. Une petite branche d'un buisson de rose, longue d'environ 3½ pouces et ¼ de pouce de diamètre, fut trouvée enfouie dans le poumon avec quelques-unes de ses épines. Nous supposons que, l'animal l'ayant avalée, cette petite branche était descendue dans les tubes des bronches. En tout cas elle était là ; et le professeur McEachran en fit faire un dessin coloré